

MANDAT POUR DEPOT CAS PAR CAS

Je soussigné, M. Olivier MANTEZ, agissant en qualité de représentant légal de la société SODIM GUYANE, société immatriculée sous le numéro SIRET 80512108400018, lieu-dit parc d'activité Parkway, 9 rue yayamadou, 97351 Matoury,

DONNE MANDAT à la société GTI – Guyane Technique Infrastructures, dont le siège est situé 517i route de Suzini – 97354 Rémire-Montjoly, immatriculée sous le numéro SIRET 351 579 636 00082, représentée par M. Fabien COUSIN en sa qualité de maître d'œuvre VRD,

pour déposer, au nom et pour le compte de SODIM GUYANE, la demande d'examen au cas par cas préalable à l'évaluation environnementale, prévue à l'article R.122-2 du Code de l'environnement, via la plateforme dématérialisée "Démarches Simplifiées".

Le présent mandat concerne l'opération suivante :
« Construction d'un ensemble immobilier sur la parcelle cadastrée AK 1536, commune de Saint-Laurent-du-Maroni».

Le mandataire est autorisé à effectuer toutes démarches nécessaires au dépôt et au suivi administratif de cette demande auprès de l'Autorité environnementale.

Fait à Matoury, le 7 novembre 2025

Signature et cachet du représentant légal
M. Olivier MANTEZ
Pour SODIM GUYANE



SODIM GUYANE
c/o Nofrayane - 9, rue Yayamadou
Z.A. de Cogneau Larivot - 97351 Matoury
Tél.: 0594 29 51 91 - Fax : 0594 29 85 37
Siret : 805 121 084 00018 - APE : 4110 C